
CABINET

Arrêté n° 4338 /MJSECFQE-CAB.-
portant nomination du conseiller administratif et juridique

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, DE L'EDUCATION
CIVIQUE, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 92-011 du 20 février 1992 portant rectificatif au décret
n° 82-595 du 18 juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de
certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 2017-400 du 10 octobre 2017 déterminant la composition des
cabinets ministériels ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier
ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2021-340 du 06 juillet 2021 relatif aux attributions du ministre
de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et
de l'emploi ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des
membres du Gouvernement,

ARRETE :

Article premier : Monsieur ICKA Saturnin Séraphin Hervé est nommé
conseiller administratif et juridique du ministre de la jeunesse et des sports, de
l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi.

Article 2 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./-



Fait à Brazzaville, le 20 avril 2023



Hugues NGOUÉLONDELE. -